

SICTOM PEZENAS - AGDE
REÇU LE

29 AVR. 2011

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Courrier DEPARTEMENT DE L'HERAULT

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE

27 AVR. 2011

SERVICE COURRIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS**

SEANCE DU 30 MARS 2011

DLB 860/11

L'an deux mille onze et le mercredi 30 mars à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents :

Mmes Joséphine GROLEAU, Géraldine KERVELLA, Sylvie KLEIN, Sylvie LESCURE, Monique MOLINIER, Marie-Christine PINOL, MM. Christian ALLEMANY, Robert BAISSÉ, Gérard BARO, Gérard BARRAU, Gérard BELLOC, Jean-Michel BONNAFOUX, Guilhem BONNARIC, Olivier BRUN, Marcel BUISSON, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, Philippe ENJERLIC, Charles FAURE, André GALINIER, Jacques GARRIGA, Michel GUIRAO, Alain GUIRAUD, Alain HUC, Philippe HUPPE, Christian JANTEL, Yves LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Michel LOUP, Jean-Louis MADALLE, Jean-Baptiste MAJORY, Pierre MARHUENDA, Jacques MARTI, Gaël MINIER, Michel ODILE, Pierre PENALVA, Robert RALUY, Ansiou REVALOR, Gérard ROQUES, Philippe ROUGEOT, Alain RYLAUX, Edgard SICARD, Alain SENEGAS, Michel TRILLES, Michel TRINQUIER, Claude VISTE.

Absents excusés :

Mme Josiane BUCHACA, Michèle DERSON,
MM. Louis BORRAS, Richard DRUILLE, André FRETAY, Robert GAIRAUD, Michel MAS

Objet : AVENANT ECO- FOLIO

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le SICTOM a signé un contrat avec ECO FOLIO, organisme agréé de la filière papier, lui permettant de percevoir un soutien financier relatif au recyclage, à la valorisation et à l'élimination des papiers, visés par l'éco-contribution.

Il ajoute que cet avenant, plus favorable aux collectivités, porte le taux conventionnel des folios subventionnables et présents dans la caractérisation de la sorte 1.11, à 50% (contre 30% jusqu'ici).

Il précise que ce avenant autorise, par ailleurs, la dématérialisation de tous les flux entre ECO FOLIO et le SICTOM, via une signature électronique.

Monsieur le Président demande donc au Comité Syndical d'approuver les termes de cet avenant et de l'autoriser à signer celui-ci de manière dématérialisée.

Le Comité Syndical,

L'exposé de Monsieur le Président entendu,

Après avoir pris connaissance de l'avenant proposé par Eco – Folio.



Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE L'avenant à conclure avec Eco- Folio.

AUTORISE Monsieur le Président signer cet avant au contrat Eco-Folio et toutes pièces afférentes.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jour, mois et an susdits.


Le Président,

Alain VOGEL-SINGER
PEZENAS - AGDE
SICTOM

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE

27 AVR. 2011

SERVICE COURRIER